

# Protection financière à votre façon

Un soutien présent face aux  
changements de la vie

## L'assurance vie<sup>1</sup>

	Montant du bénéfice	Prime prévue
<b>Couverture de base</b>		
Assurance vie temporaire de Foresters ( ans)		
<b>Garantie de bienfaisance<sup>2</sup></b>		
Lorsqu'une prestation est versée à vos bénéficiaires, Foresters verse 1 % de plus (jusqu'à concurrence de 100 000 \$) à l'organisme caritatif admissible désigné par le propriétaire de la police au nom de la personne assurée.		Aucune prime supplémentaire
<b>Aide en cas de deuil</b>		
Les bénéficiaires peuvent se faire rembourser jusqu'à 1 000 \$ pour des services de counseling visant à les aider à surmonter leur deuil.	1 000 \$	Aucune prime supplémentaire
<b>Option de transformation</b>		
La police peut être transformée en une assurance vie permanente de Foresters sans preuve d'assurabilité.		Aucune prime supplémentaire
<b>Option d'échange</b>		
La police peut être échangée pour une police d'assurance vie temporaire de Foresters d'une plus longue durée, sans preuve d'assurabilité.		Aucune prime supplémentaire
<b>Experts médicaux de Teladoc<sup>3</sup></b>		
Vous permet d'obtenir des conseils et recommandations personnalisés sur des questions médicales de spécialistes de premier plan.		Aucune prime supplémentaire
<b>Bénéfices facultatifs<sup>4</sup></b>		
<b>Bénéfice en cas de décès accidentel</b>		
Il procure un bénéfice de 300 000 \$ en cas de décès attribuable à une blessure corporelle accidentelle.		
<b>Avenant d'assurance temporaire pour enfants</b>		
Il procure une assurance vie temporaire uniforme d'un maximum de 30 000 \$ à chaque enfant admissible de la personne assurée.		
<b>Avenant d'assurance temporaire de 10, 20 ou 30 ans</b>		
Il procure une assurance vie temporaire renouvelable et transformable pour la personne assurée ou le conjoint.		
<b>Avenant d'exonération des primes</b>		
Les primes sont exonérées jusqu'à l'expiration de l'avenant si la personne assurée est totalement invalide pendant au moins six mois et incapable de travailler. Si cette invalidité commence avant 60 ans, l'exonération continue même après l'expiration de l'avenant, si la personne est toujours totalement invalide.	Exonération des primes pendant une invalidité	
<b>Total des primes prévues</b>		
*Primes assujetties aux modalités d'assurance		

## Des bénéfices de membre<sup>5</sup> enrichissants

### Aider vos enfants à aller de l'avant

#### Prestations pour orphelins

Prestations de 900 \$ par mois par orphelin de moins de 18 ans, remises au tuteur légal au décès des deux parents ou d'un parent célibataire.

Montant de la prestation :

Maximum de 194 400 \$ par enfant

#### Bourses d'études pour orphelins

Cette bourse est renouvelable chaque année par enfant pour un maximum de quatre années d'études postsecondaires, au décès des deux parents, d'un parent célibataire ou de l'un des deux parents. Les montants des bourses d'études annuelles varient de 1 500 \$ à 6 000 \$.

Montant de la prestation :

24,000 \$ maximum par enfant

#### Bourses d'études sur concours<sup>6</sup>

Montant de la prestation : Jusqu'à \$10,000 par enfant

### Des moyens inestimables de bien vivre

#### LawAssure<sup>7</sup>

#### Foresters Go<sup>mc 8</sup>

#### Rabais des membres de Foresters<sup>mc 9</sup>

#### Soutenir votre communauté

#### Foresters Aide<sup>mc</sup>

Montant de la prestation : Subvention de 200 \$ deux fois par année

#### Bénévolat communautaire

Montant de la prestation : Jusqu'à 1 500 \$ par subvention (maximum de deux par année)



## Obtenez-en plus en devenant membre

La Financière Foresters<sup>mc</sup> aide les participants à atteindre leurs objectifs financiers tout en améliorant leurs communautés.

Scannez le code QR pour en savoir plus sur les bénéfices de membre

## Pour plus d'informations, contactez<sup>10</sup>:

Nom

Coordonnées

La Financière Foresters, Foresters, Foresters Aide, Moments de Foresters, Foresters Renouveau, Rabais des membres de Foresters, Foresters Go et le logo de Foresters Go et Aider autrui est notre raison d'être sont des noms commerciaux et des marques de commerce de L'Ordre Indépendant des Forestiers (une société de secours mutuel, 789, chemin Don Mills, Toronto [Ontario], Canada, M3C 1T9) et de ses filiales. NC384

Cette feuille de travail est fournie à titre informatif seulement; elle ne fait pas partie de la Assurance temporaire de Foresters et ne vise pas à modifier les modalités du contrat.

<sup>1</sup> Les polices sont souscrites par l'Ordre Indépendant des Forestiers.

<sup>2</sup> Lorsqu'une prestation est versée aux bénéficiaires, Foresters effectue un versement à l'organisme de bienfaisance admissible désigné au nom de la personne assurée. L'organisme de bienfaisance désigné doit être enregistré à titre d'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada. La prestation pour organisme de bienfaisance ne sera versée que si un bénéficiaire admissible a été désigné et que cette désignation est entrée en vigueur avant la date du décès de la personne assurée.

<sup>3</sup> Le programme est fourni exclusivement par Teladoc Health Inc., sujet à des conditions d'admissibilité et à des restrictions, et peut être modifié ou annulé à tout moment sans préavis. Ce bénéfice ne fait pas partie de la police.

<sup>4</sup> Chaque avenant mentionné exige des primes supplémentaires, sauf indication contraire.

<sup>5</sup> Les bénéfices de membre de la Financière Foresters sont non contractuels, assujettis à des conditions d'admissibilité, à des définitions et à des restrictions particulières à chaque bénéfice, et ils peuvent être modifiés ou annulés sans préavis, ou ne plus être offerts.

<sup>6</sup> Ce programme est géré par International Scholarship and Tuition Services, Inc. Les membres admissibles, leur conjoint, leurs enfants à charge et petits-enfants peuvent présenter leur candidature sous réserve des critères d'admissibilité. Visitez <https://www.foresters.com/fr-ca/la-difference-foresters/bourses-detudes> pour en savoir plus.

<sup>7</sup> LawAssure est fourni par Epoq, Inc., un fournisseur de services indépendant non affilié à Foresters. Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être accessibles en fonction de votre province ou territoire. Ce service n'est pas offert au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. LawAssure n'est pas un service ou un conseil juridique et ne remplace pas les conseils ou services juridiques d'un avocat. La Financière Foresters, ses employés et ses représentants d'assurance vie ne fournissent pas, au nom de Foresters, de conseils juridiques, successoraux ou fiscaux.

<sup>8</sup> L'application Foresters Go est fournie par L'Ordre Indépendant des Forestiers et exploitée par dacadoo AG.

<sup>9</sup> Les rabais sont administrés par BenefitHub Technology Canada Limited.

<sup>10</sup> Les coordonnées et les renseignements concernent un producteur indépendant qui peut être sous contrat avec plusieurs compagnies d'assurance et qui n'est peut-être pas un employé de L'Ordre Indépendant des Forestiers.

Pour conseillers seulement. Ne pas diffuser au public.

504968 FR 04/26